

GenSight Biologics publie sa situation de trésorerie au 30 septembre 2026

- 8,2 millions d'euros d'encaissements bruts au titre des programmes d'accès dérogatoires payants depuis le début des traitements en mars 2026, dont 1,7 million d'euros au troisième trimestre.
- Les programmes d'accès dérogatoires payants continuent de contribuer à la trésorerie et soutiennent les activités opérationnelles de la Société.
- 0,7 million d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 30 septembre 2026.

Paris, France, le mercredi 7 octobre 2026, 23h55 CEST – GenSight Biologics (Euronext : SIGHT, ISIN : FR0013183985, éligible PEA-PME), société biopharmaceutique dédiée au développement et à la commercialisation de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central, publie aujourd'hui sa situation de trésorerie au 30 septembre 2026.

Situation de trésorerie et programmes d'accès dérogatoires au 30 septembre 2026

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de GenSight Biologics s'élevaient à 0,7 million d'euros au 30 septembre 2026, contre 1,7 million d'euros au 30 juin 2026.

Au cours du troisième trimestre 2026, la Société a encaissé 1,7 million d'euros au titre du programme d'accès compassionnel (AAC) en France. Depuis le début des traitements en mars 2026, les encaissements bruts cumulés au titre des programmes d'accès dérogatoires payants ont atteint 8,2 millions d'euros.

Le recul de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sur le trimestre reflète principalement la pause estivale des traitements du programme d'AAC en juillet et en août, la poursuite du transfert de technologie de fabrication chez Catalent, achevé avec succès fin septembre 2026, ainsi que la préparation en cours de l'étude de phase III RECOVER.

Les programmes d'accès dérogatoires payants pour GS010/LUMEVOQ®¹ continuent de contribuer à la trésorerie, soutenant ainsi les activités opérationnelles de la Société. Des traitements devraient avoir lieu dans de nouveaux pays au quatrième trimestre 2026, au titre de programmes d'accès dérogatoires payants. Les encaissements sont présentés avant déduction des remises.

Besoins de financement et horizon de trésorerie

Comme annoncé le 29 septembre 2026, sur la base de la position de trésorerie actuelle de la Société et de ses flux de trésorerie prévisionnels, ses ressources financières disponibles sont insuffisantes pour couvrir ses besoins opérationnels au cours des douze prochains mois. Les encaissements issus des programmes

¹ GS010/LUMEVOQ® est une thérapie génique expérimentale qui n'a obtenu d'autorisation de mise sur le marché dans aucun pays.

d'accès dérogatoires et le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) devraient plus que couvrir les dépenses opérationnelles de la Société, et le besoin net de financement est estimé à environ 16 millions d'euros, correspondant principalement aux coûts de préparation de l'essai de phase III RECOVER et de la fabrication associée.

Dans l'hypothèse où la Société obtiendrait, d'ici fin novembre 2026, soit un financement relais à court terme d'un montant maximal de 2 millions d'euros, soit des encaissements issus, dans le cadre des programmes d'accès dérogatoires, de traitements supplémentaires par rapport à ceux retenus dans ses projections, ses ressources de trésorerie seraient suffisantes jusqu'à fin mars 2027, date à laquelle sont attendus les premiers paiements significatifs liés à la préparation de l'essai RECOVER. Si le financement structurel n'était pas obtenu d'ici mars 2027, la Société reporterait le démarrage de l'essai RECOVER ; dans ce cas, les encaissements issus des programmes d'accès dérogatoires continueraient de couvrir les dépenses opérationnelles de la Société, sous réserve du timing des traitements et de la poursuite de ces programmes.

Comme décrit dans la note 3.4 des comptes consolidés semestriels résumés, les besoins de financement de la Société indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation.

Contacts

GenSight Biologics

Directeur Administratif et Financier

Jan Eryk Umiastowski

jeumiastowski@gensight-biologics.com

À propos de GenSight Biologics

GenSight Biologics S.A. est une société biopharmaceutique en phase clinique, spécialisée dans la découverte et le développement de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central. Le portefeuille de GenSight Biologics repose sur deux plateformes technologiques clés : le Mitochondrial Targeting Sequence (MTS) et l'optogénétique, visant à développer de nouvelles approches pour restaurer la vision de patients atteints de maladies neurodégénératives rétiniennes héréditaires. Le principal candidat médicament de la Société, GS010, est en développement clinique de phase III dans la neuropathie optique héréditaire de Leber (NOHL), une maladie mitochondriale rare qui provoque une cécité irréversible chez les adolescents et les jeunes adultes. Le deuxième candidat médicament de la Société, GS030, est en développement clinique de phase I/II, en tant que candidat thérapeutique optogénétique indépendant de la mutation, pour la rétinite pigmentaire à un stade avancé, l'une des principales causes de cécité dans le monde. Grâce à des approches fondées sur la thérapie génique, les candidats médicaments de GenSight Biologics sont conçus pour être administrés sous forme d'injections intravitréennes uniques et susceptibles d'offrir une récupération visuelle fonctionnelle durable.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, figurant dans le présent communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations relatives à l'horizon de trésorerie et aux besoins de financement de la Société, à ses plans de financement, y compris le financement relais et le financement structurel, à l'avancement de ses programmes d'accès dérogatoires et aux encaissements et remises correspondants, à la préparation et au calendrier de l'essai de phase III RECOVER, ainsi qu'aux attentes, plans et perspectives futurs de la Société. Les termes tels que « anticipe », « croit », « prévoit », « entend », « projette » ou « futur », ainsi que d'autres expressions similaires, visent à identifier de telles déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont soumises aux incertitudes inhérentes à toute prévision de résultats et de conditions futurs, dont beaucoup échappent au

contrôle de la Société, notamment, sans s'y limiter, la capacité de la Société à obtenir des financements, le calendrier et le nombre de traitements dispensés dans le cadre des programmes d'accès dérogatoires, l'issue des négociations de prix avec les autorités françaises, les risques liés à la fabrication et à la réglementation, les conditions de marché, ainsi que les facteurs de risque et autres éléments figurant dans les documents que la Société dépose de temps à autre auprès de l'AMF, y compris son Document d'Enregistrement Universel 2025. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige.